Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20260618-DEL20260618076-DE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2026

Le dix-huit juin deux mille vingt-six à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la mairie, au nombre de **quinze**, suite de la convocation faite le **11 juin 2026**
Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de quinze.

Étaient présents : MM. L'HOSTIS-LE DIAGON Stéphanie, NEDELLEC Morgane, LE GUILLEMOT Marianne, LE TROUHER Erwan (21H00), LEGRAND Benoît, MAUGRAIN Agnès, TAYLOR Martin Peter, JOBIN Nadine, JÉGAT Éric, LE SAEC Sébastien, CHESNAY Cédric ROBIN Evelyne, LE GAL Nathalie, LE BADEZET Cédrick (20H40) et CLÉQUIN Cindy.

Était absent excusé : Mr LE TROUHER Erwan jusqu'à 21H00
Mr LE TROUHER Erwan donne pouvoir à Mr LE BADEZET Cédrick,

Secrétaire de séance : GUILLEMOT Marianne

Délibération n° 76 – 18 06 2026

RÉVISION DES LOYERS SOCIAUX ET TRÈS SOCIAUX AU 01/07/2026

Madame la maire rappelle que les conventions de location des logements sociaux et très sociaux prévoient une révision annuelle au 1er juillet de chaque année, en fonction de l'indice INSEE du 4ème trimestre 2025. A cette date, l'indice de référence des loyers était égal à 145.78 soit **+ 0.79 %,** diminution par rapport à 2025 -1.03%.

Les conseillers demandent à revoir les montants des charges locatives, pour l'année prochaine.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,**15 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention** :

- **DÉCIDE** d'augmenter comme suit les tarifs des logements sociaux et très sociaux, au **1er juillet 2026** (soit + 0.79% d'augmentation, d'après l'évolution de l'indice de référence des loyers au 4ème trimestre 2025) :

LOGEMENT situé au 23 rue de l'Etang

545.82 €	0.79%			**550.13€**

LOGEMENT situé au 25 rue de l'Etang

482.65	0.79%			**486.46 €**

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20260618-DEL20260618076-DE

LOGEMENT situé 6 rue du Stade – 2ème étage

450.31€	Loyer principal	417.37	0.79%		420.67	**453.81€**
	Annexe (cave)	25.32	0.79%		25.52	
	Charges locativ	7,62			7,62	

LOGEMENT situé 6 rue de Stade – RDC T3 gauche

359.39 €	Loyer principal	326.42	0.79%		329 .00	**362.14 €**
	Annexe (cave)	25.32	0.79%		25.52	
	Charges locativ	7,62			7,62	

LOGEMENT situé 6 rue du Stade – 1er étage

318.96	Loyer principal	286.02	0.79%		288.28	**321.42 €**
	Annexe (cave)	25.32	0.79%		25.52	
	Charges locativ	7,62			7,62	

LOGEMENT situé 6 rue du Stade – RDC T2 (droite)

313.84€	Loyer principal	280.90	0.79%		283.12	**316.26 €**
	Annexe (cave)	25.32	0.79%		25.52	
	Charges locativ	7,62			7,62	

LOGEMENT situé 18 Place de l'Église – 2ème étage

446.27 €	Loyer principal	421.77	0.79%		425.10	**449.74€**
	Annexe (cave)	17.50	0.76%		17.64	
	Charges locatives	7,00			7,00	

LOGEMENT situé 18 Place de l'Église – 1er étage

469.42 €	Loyer principal	444.92	0.79%		448.43	**473.07 €**
	Annexe (cave)	17.50	0.79%		17.64	
	Charges locativ	7,00			7,00	

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20260618-DEL20260618076-DE

LOGEMENT situé 4 rue des Ecoles

452.38€	Loyer principal	434.87	0.79%	438.31	**455.95 €**
	Annexe (cave)	17.50	0.79%	17.64	

- **- AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Ainsi fait et délibéré en séance publique,

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME.
La Maire, Stéphanie L'HOSTIS LE DIAGON

La secrétaire de séance,
GUILLEMOT Marianne



